

UN NOUVEAU TERRITOIRE À 12 COMMUNES



Au 1^{er} janvier 2017, la loi NOTRe impose à toutes les intercommunalités de France de compter au minimum 15.000 habitants. Cette obligation impacte directement notre territoire. Deux intercommunalités fusionnent : la Communauté de communes du Bassin Decazeville Aubin et celle de la Vallée du Lot.

C'est quoi la loi NOTRe ?

Votée en juillet 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), vise à rationaliser la carte des intercommunalités. L'objectif est de mutualiser les charges des Communautés de communes et de partager leurs compétences au sein d'entités jugées territorialement plus cohérentes.

Votre Communauté de communes change donc de nom et de visage au 1^{er} janvier 2017. De Communauté de communes du Bassin Decazeville-Aubin, elle devient Decazeville Communauté et passe :

- de 5 à 12 communes
- de 85 à 190 km² (ou de 8 500 à 19 000 ha)
- de 15 300 à 20 000 habitants
- de 32 élus à 31 délégués communautaires
- de 80 à plus de 100 agents

Les 2 Communautés n'avaient pas les mêmes compétences, comment cela va se passer ?

Le territoire d'intervention s'agrandit et celui des compétences également. Si certaines compétences antérieurement exercées par la Communauté de communes de la Vallée du Lot, avec laquelle nous fusionnons, ne seront pas conservées par Decazeville Communauté (travaux de voirie, gestion d'équipements sportifs à vocation intercommunale) et seront donc restituées aux Communes concernées, toutes celles qui étaient communes aux 2 Communautés vont s'additionner, avec pour seul principal effet un changement de périmètre (élargissement du territoire).



ENVIRONNEMENT

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Actions en faveur des économies d'énergie



ASSAINISSEMENT

- Gestion de l'assainissement collectif et non collectif
- Gestion de la station d'épuration



DÉCHETS

- Collecte des déchets
- Gestion des déchèteries intercommunales



URBANISME

- Aménagement de l'espace
- SCoT du Centre Ouest Aveyron
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat



HABITAT ET CADRE DE VIE

- Politique du logement et actions en faveur du cadre de vie et de l'habitat



AIRE DES GENS DU VOYAGE

- Aménagement, entretien et gestion avec l'Association ACCES

CULTURE

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels (Cinéma La Strada, Médiathèques du Bassin et Salle Yves Roques)
- Programmation culturelle



TRANSPORTS

- Organisation de la mobilité et des transports
- Transport scolaire



RIVIÈRES**

- la gestion des milieux aquatiques et des cours d'eau
- la prévention des inondations



EAU**

- la production et la distribution d'eau potable



HAUT DÉBIT**

- la contribution au déploiement du réseau très haut-débit départemental



TOURISME**

- la promotion du tourisme
- la gestion d'équipements touristiques
- la création d'office de tourisme.



DRE

- Animation du dispositif de réussite éducative



SOCIAL

- Action sociale en faveur de la petite enfance



INTERCO COMPÉTENCES

Rapide tour d'horizon des compétences de votre nouvelle collectivité

** Les nouvelles compétences à partir du 1^{er} janvier ou en cours d'année 2017